

Service de l'urbanisme et de la mobilité
Direction de l'urbanisme

PAR COURRIEL

Vendredi 6 décembre 2019

Mme Élise Naud
Coordonnatrice des analystes
Office de consultation publique de Montréal

Objet : Réponses aux questions des participants – séance d'information – consultation publique sur la vision et les principes de mise en valeur du quartier Namur-Hippodrome

Madame,

Vous trouverez ci-joint les réponses aux questions transmises par le courriel le 25 novembre dernier.

Ludovic Bilodeau Cardinal

« Avec l'extension du mandat du groupe de travail Namur-De-La-Savane, quand débouchera-t-il un rapport? Est-ce que le mandat sera élargi pour toucher à plus de sujets que seulement le transport? Est-ce que la commission aura plus de pouvoirs? »

Le rapport du groupe de travail Namur-De la Savane a été déposé le 28 mai 2019 auprès de la ministre déléguée aux transports et ministre de la Métropole et de la région de Montréal, Mme Chantal Rouleau, et de la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante. Ce rapport propose 13 actions et 35 recommandations pour améliorer les conditions de mobilité dans le secteur.

Depuis, le groupe de travail poursuit son mandat pour assurer la mise en œuvre des actions et des recommandations en matière de mobilité. Celui-ci s'est par ailleurs réuni à quelques reprises depuis le dépôt du rapport.

Pour sa part, la Ville de Montréal, et ce en collaboration avec les services municipaux, les arrondissements et les villes liées concernées, poursuit la planification du secteur Namur-De la Savane, laquelle vise notamment à assurer une cohérence des nombreuses interventions en cours ou en planification dans le secteur. Tous les volets de la planification (aménagement du domaine public, identification des besoins en équipements publics, besoins en logements abordables, etc.) du territoire y sont abordés.

Giani Xavier Santana Castro

« Comment allez-vous assurer la mise en place d'une vie communautaire étant donné que le quartier se trouve enclavé dans une zone industrielle importante? »

La vision et les principes de mise en valeur proposés par la Ville de Montréal pour le futur quartier Namur-Hippodrome soutiennent la réalisation d'un quartier ouvert sur le reste de la ville. Ainsi, l'aménagement de nouveaux liens, tant physiques que visuels, permettra de nouvelles possibilités de déplacement dans le secteur.

De plus, la vision présentée mise sur la création d'un quartier mixte avec une offre et une concentration d'équipements collectifs mutualisés (écoles, garderie, centre communautaire, etc.) et d'espaces publics de qualité comme lieux d'ancrage de la vie de quartier.

Enfin, le développement urbain se fera sur le long terme et la ville mise sur la consultation publique et la participation citoyenne tout au long de la planification et de la mise en œuvre du projet urbain La Ville de Montréal mettra donc en place les conditions afin que se développe une vie communautaire.

Charlotte Niedzviecki

« My concern is about population density amassing into one tiny metro stop on a very busy corner everyone needs to use to access the highway. Will there be an added station on the Exo Saint-Jérôme line to ease the stress of travel for people who live on the site? »

Also Namur has a special parking lot for STM users as a « carrot » to keep our cars out of downtown. People like myself use this daily to reach our jobs, school, etc. Will the project remove this important link? If yes, this is a terrible short sighted idea. The Namur parking is vital and needs to remain, or even enlarged somewhere. »

The planning of an exemplary living environment and the district's design will prioritize the active and collective transport needs of Montréal households. Also, the city of Montreal wants to create a complete, diversified and inclusive environment that will offer a full range of urban activities to meet daily needs and where public transport access points will be widely available in the district, offering all the services to all residents. Active and collective transportation modes will be favoured, while motor vehicle use will be downplayed.

The Namur-De la Savane working group proposed, in May 2019, actions and recommendations for more public transit in this area. Some of these actions are to study the opportunity to establish two new train stations on the Exo Saint-Jérôme line and also to pursue and connect the Orange line to the Bois-Franc REM station.

Lolita Dumaguit

« Why is it that the development didn't start right away? We need low cost housing right now. How do you think the families will be able to do errands and care for kids without cars? »

A project of this scale must be backed by a public consultation approach that promotes meetings and the sharing of ideas. It must also include the participation of the residents of the adjacent districts, the workers of the sector, the partners of the city and, of course and the future occupants. This is why the Ville de Montréal has assigned the *Office de consultation publique de Montréal* to orchestrate this process and involve Montrealers in the creation of a common vision for the development of the future district.

One aspect of this vision is to ensure the proximity of the daily and local services to meet the needs of residents.

Ammar Mahimwalla

1. « *Who owns the park and the parking lot in front of the hippodrome along Decarie? »*
2. « *Does the city have plans to rezone the other land in the sector (besides the hippodrome)? If so, what are the intended future wyes? »*
3. « *Is the Julep structure considered a heritage site worth preserving? »*

The property uses as a park-and-ride facilities in front of the hippodrome is own by the Société d'habitation et de développement de Montréal, on both sides, is a private property own by FPI Calloway and the Smart Centre (Montreal Decarie).

The territory of the Namur-Hippodrome area for the public consultation also includes the properties along the Boulevard Décarie. The city of Montreal is planning to transform the vicinity of the Namur metro station and the site of the former Hippodrome racetrack, in the next years, into a complete and inclusive residential neighbourhood.

This public consultation is an opportunity to involve Montrealers, the residents from the adjacent neighbourhoods, the workers of the sector, the partners of the city and, of course, the future occupants, in the creation of a common vision for the development of this future district.

The Julep structure is an important landmark in Montreal, but is not identified as an heritage site or building in the urban plan of the city.

Leslie Satenstein

« *En raison du fait que de nouvelles familles viendront s'installer dans ce quartier, avons nous pensé prévoir des garderies, des centres de la petite enfance abordables? N'oublions pas qu'il faudrait 2,1 enfants/famille pour garder une continuité. Nous avons besoin de plus de services pour attirer les familles.* »

La vision proposée par la Ville soutient la création d'un milieu de vie complet, diversifié et inclusif offrant un mode de vie propice aux familles. À cet égard, la Ville souhaite offrir une gamme variée de logements, dont une part importante de logements sociaux, communautaires, abordables ainsi que pour les familles. Par ailleurs, la vision et les principes de mise en valeur proposés expriment clairement la volonté de fournir des services aux citoyens, notamment des institutions scolaires, sportives ou culturelles.

De plus, la Commission scolaire de Montréal, tout comme la Commission scolaire English Montréal, est responsable de l'implantation des écoles sur cette partie du territoire et la Ville assure sa collaboration.

Kenny Harrouche

« *Que peut-on savoir sur le redéveloppement de la rue Jean-Talon (implantation du REV & réaménagement préalable au développement du site? »*

La vision proposée mise sur la transformation des abords de la station de métro Namur en un pôle attracteur, et ce par l'intensification et la densification des activités urbaines qu'on y trouve. Pour ce faire, la Ville de Montréal prévoit réaménager le domaine public aux abords de la station de métro, et ce de part et d'autre de l'autoroute, de façon à y prioriser les déplacements actifs et collectifs. La fonctionnalité de la rue Jean-Talon sera entièrement revue afin d'offrir un environnement confortable et sécuritaire pour les piétons et cyclistes en toute saison. Avec le développement urbain à venir, cet axe servira de

véritable agrafe urbaine entre les abords de la station de métro et le site de l'ancien hippodrome. La rue Jean-Talon permettra par ailleurs de mieux relier le quartier Namur-Hippodrome au secteur Le Triangle.

Les corridors de l'axe Cavendish et de l'axe Est-Ouest, et ce, depuis l'arrondissement d'Anjou jusqu'au site de l'ancien hippodrome, ont été déterminés pour faire parti du réseau du REV. À cet égard, mentionnons que certaines validations techniques doivent être réalisées, notamment quant aux emprises disponibles et aux contraintes d'insertion. Des lignes directrices d'aménagement seront définies subséquemment.

Je vous prie d'agréer, madame, mes salutations les meilleures.

Maude Ladouceur
Conseillère en aménagement
Direction de l'urbanisme, Ville de Montréal